



Info Wentworth

Mot du maire



Le 3 novembre 2013, les électeurs de Wentworth éliront une mairesse ou un maire ainsi que des conseillers et des conseillers. Ces élus municipaux seront des acteurs essentiels au développement d'une vision d'avenir en matière d'économie, d'environnement, de culture et d'aménagement du territoire. Vous trouverez de plus amples informations sur les élections à la page 3 ainsi que sur notre site Internet au www.wentworth.ca

Le rôle du conseil municipal est de veiller aux intérêts de toute la municipalité. Les objectifs du conseil actuel étaient la gestion saine des finances, la transparence et la protection de l'environnement. C'est avec fierté que nous vous présentons quelques-uns des accomplissements de ce conseil.

TAXES

Un des mandats de notre conseil était de minimiser les hausses de taxes. C'est parfois un défi de taille puisque plusieurs de ces dépenses budgétaires nous sont imposées et ne sont donc pas sous notre contrôle. Le tableau suivant démontre comment nous avons réussi avec succès à minimiser les hausses de taxes.

| Année | Taux de taxation | Augmentation ou réduction de l'année précédente |
|-------|----------------------------|-------------------------------------------------|
| 2010 | 0,7222/100 de l'évaluation | ,4% |
| 2011 | 0,7295/100 de l'évaluation | 1,0% |
| *2012 | 0,6362/100 de l'évaluation | (14,7%) |
| 2013 | 0,6584/100 de l'évaluation | 3,5% |

*L'évaluation des propriétés de Wentworth a démontré une hausse de 18%. Pour compenser, le conseil municipal a réduit le taux de taxation.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Une entente intermunicipale d'aide mutuelle a été signée entre les municipalités de Wentworth, Gore et Mille Isles pour assurer la couverture de jour. Une autre entente a été convenue avec Wentworth Nord afin qu'ils soient les premiers répondants sur le chemin de la Carrière et de la Baie Noire.

Nous avons également procédé à l'implantation du plan régional de couverture des risques du Ministère de la Sécurité, ce qui requerrait l'achat d'un camion incendie et la formation des officiers et des pompiers conformément aux lois provinciales. Ces investissements ont amélioré la classification de 5 à 3.5 pour toutes les propriétés situées dans un rayon de 8 km ou moins de la caserne. Cela pourrait représenter une baisse potentielle de vos assurances habitation (plus de détail en page 5).

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Plusieurs améliorations ont été réalisées. Une politique d'utilisation a été établie et un contrat d'entretien a été négocié afin de préserver la qualité du centre communautaire pour l'ensemble des résidents. Grâce à une subvention de 16,666 \$ d'Hydro-Québec, le balcon, la rampe d'accès et le stationnement ont bénéficié de réfections majeures.

Grâce à sa participation au programme « Ma santé en valeur », le Canton de Wentworth a bénéficié d'une subvention de 11 000 \$ pour la promotion de la santé par diverses activités telles que: pilates, dance fitness, yoga, ski de fond, raquettes et une journée Expo-santé.

La municipalité a également appuyé le Centre Récréatif Wentworth, un organisme communautaire sans but lucratif offrant des activités extérieures gratuites à tous les résidents, pour l'obtention, auprès du Gouvernement provincial et de la MRC, de subventions de 43 767 \$ et 22 806 \$ pour la nouvelle patinoire ainsi que d'une subvention de 15 306 \$ de la MRC pour les équipements du terrain de jeux qui seront installés sous peu.

FEU D'ARTIFICE



Un permis est requis pour les feux d'artifices. Vous devez contacter l'inspecteur municipal plusieurs jours à l'avance puisque l'emplacement doit être approuvé par le service des incendies. Téléphonnez le jour de l'événement pour vous assurer qu'il n'y a pas d'interdiction de feu.



Dans ce numéro :

| | |
|---------------------------------------------------|---|
| <i>Mot du Maire</i> | 1 |
| <i>Les élections municipales</i> | 3 |
| <i>Ordures ménagères et matières recyclables</i> | 4 |
| <i>Exposition d'une murale</i> | 4 |
| <i>Révision du classement protection incendie</i> | 5 |
| <i>Événements du mois d'août</i> | 6 |
| <i>Activités en automne</i> | 6 |

Municipalité du Canton de Wentworth – 114, chemin Louisa, Wentworth, Qc J8H 0C7

Téléphone : (450) 562-0701 • Télécopieur : (450) 562-0703 www.wentworth.ca



ADMINISTRATION

- Un surplus budgétaire a été affecté comme fonds de roulement. Ainsi, la municipalité pourra autofinancer, sans aucun intérêt, des projets majeurs affectant l'ensemble des citoyens.
- La collecte des ordures ménagères se fait maintenant à la porte pour toutes les résidences du territoire.
- Un règlement déterminant les formalités pour la prise en charge du déneigement et du sablage des rues privées a été adopté par la municipalité.
- Nous avons signé une entente avec Bell pour l'installation d'une tour cellulaire.
- Nous avons convenu d'une entente avec la bibliothèque de Lachute, l'abonnement est maintenant gratuit pour tous les résidents de Wentworth.
- Nous avons mis sur pied un bulletin de liaison publié à intervalle régulier afin que les citoyens soient toujours informés sur les activités de leur municipalité.
- Nous avons embauché madame Aline Gravel, à titre de technicienne en gestion/coordonnatrice aux communications qui assurera, entre autres, la mise à jour du site Internet, la production régulière de l'Info Wentworth ainsi que la rédaction diverses communications.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous avons embauché monsieur Éric Boucher qui est biologiste et spécialiste en environnement. Il assume une partie des travaux publics et est également en charge des plaintes concernant les différentes collectes des matières résiduelles, de la protection des bandes riveraines, de la conformité des installations sanitaires existantes.

Nous avons organisé deux journées sur l'environnement afin d'informer et de sensibiliser les citoyens sur les espèces envahissantes, la protection des bandes riveraines, les barrages de castors, la coupe sélective, le recyclage, etc. (voir p. 6)

Les lacs sont une des principales richesses du Canton, c'est pourquoi la municipalité est rapidement intervenue quand Revenu Québec a voulu créer une brèche dans le barrage du lac Roger pour d'hypothétiques raisons de sécurité. La municipalité a rapidement organisé une rencontre d'information, créé un comité de travail, demandé un délai, procédé aux travaux de sécurisation, fait régulièrement des inspections et adopté une résolution concernant son intention de prendre en charge le barrage du lac Roger.

Nous sommes également très fiers d'avoir contribué à la mise sur pied d'un projet environnemental d'envergure : l'écocentre « Les bons voisins » en collaboration avec le Canton de Gore et Mille-Isles. Voyez les photos de l'inauguration en page 6.

ROUTES


Afin de conserver des infrastructures municipales durables, la municipalité doit s'assurer de réparer ce qui doit l'être et d'exécuter des travaux visant à prévenir la détérioration de son réseau routier.

Plusieurs investissements ont été réalisés pour la réfection des routes. Une partie du chemin Glen a nécessité un investissement de près de 500 000 \$. Le projet a été possible grâce au Programme d'aide financière Fonds Chantiers Canada-Québec qui a donné une subvention de 330 784 \$. La réfection du chemin Moseley, d'une partie du chemin du Paradis et de l'intersection des chemins Robinson et Lac Louisa Sud a coûté 195,000 \$. Pour ces travaux, nous avons bénéficié d'une redevance de 50 000 \$ provenant des sites d'exploitation de carrières et sablières.

Nous avons également procédé à la réfection des chemins Curran et Seale aux coûts respectifs de 205,240 \$ et 327,431 \$.

C'était quelques-unes des principales réalisations du conseil. Je tiens à remercier les membres du conseil pour leur temps, leur persévérance qui font de la municipalité un endroit dont nous pouvons tous être fiers.

Ed Kasprzyk, Maire



«...ON N'A PAS DE STATUES DE 500-600 ANS COMME EN EUROPE, ON N'A PAS DE PYRAMIDES DE 4000-5000 ANS, MAIS ON A DES LACS DE 10 000 ANS. [...] JE TROUVE QUE C'EST UN BEAU PROJET DE SOCIÉTÉ QUE DE SE DIRE: JE VAIS LÉGUER AUX ENFANTS DE MES ENFANTS, UN BRIN D'ÉTERNITÉ...»

*Citation de Jean-Claude Thibault,
tirée du documentaire «J'ai pour toi un lac».*

Crédit photo: Nancy Smith



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013



Les élections municipales sont fixées au 1^{er} dimanche du mois de novembre tous les quatre ans, et ce, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L. R. Q., c. E-2.2). Les prochaines élections municipales auront lieu le dimanche 3 novembre 2013 partout au Québec.

Assurez-vous d'être inscrit sur la liste électorale afin d'exercer votre droit de vote!

POUR

VOTER

SI VOUS ÊTES ÉLECTEUR DOMICILIÉ

DANS LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WENTWORTH

- Vous pouvez voter le jour de l'élection. Les bureaux de vote seront ouverts le dimanche 3 novembre de 10 h à 20 h, au centre communautaire situé au 86, chemin Louisa à Wentworth.
- Si vous prévoyez être absent ou incapable d'aller voter le jour du scrutin, vous pouvez voter par anticipation. Le vote par anticipation aura lieu le dimanche 27 octobre 2013, de 12 h à 20 h, au centre communautaire situé au 86, chemin Louisa à Wentworth.

SI VOUS ÊTES UN ÉLECTEUR NON DOMICILIÉ

DANS LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WENTWORTH, MAIS PROPRIÉTAIRE D'UN IMMEUBLE OU OCCUPANT D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE DEPUIS AU MOINS 12 MOIS.

- Vous pouvez voter le jour de l'élection.
- Vous pouvez voter par anticipation.
- Vous pouvez voter par correspondance. Vous devez en faire la demande pour être inscrit sur la liste électorale.

LE VOTE PAR CORRESPONDANCE EST DISPONIBLE À WENTWORTH POUR CEUX INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE À TITRE DE NON DOMICILIÉ. VOUS DEVEZ PRÉSENTER À L'AVANCE UNE DEMANDE ÉCRITE AFIN D'EXERCER VOTRE DROIT DE VOTE PAR CORRESPONDANCE.

POUR

POSER VOTRE CANDIDATURE

À TITRE DE CONSEILLER/ CONSEILLÈRE, MAIRE/MAIRESSE

Toute personne éligible selon la loi, c'est-à-dire ayant le droit d'être inscrite sur la liste électorale, et qui réside de façon continue ou non à Wentworth peut poser sa candidature. Il est de votre responsabilité de vérifier si vous êtes éligible avant de poser votre candidature à un poste de membre du conseil de votre municipalité.

Pour vous porter candidat à un poste du conseil, vous devez compléter une déclaration de candidature. Cette déclaration doit être dûment remplie et déposée au bureau du président d'élection au 114 chemin Louisa à Wentworth, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, entre le 20 septembre 2013 et le 4 octobre 2013. Exceptionnellement, les déclarations de candidatures peuvent être déposées jusqu'à 16 h 30 le 4 octobre 2013.



CONTACTEZ-NOUS OU VISITEZ NOTRE SITE WEB POUR PLUS DE DÉTAILS ET POUR OBTENIR LES DIFFÉRENTS FORMULAIRES.

WWW.WENTWORTH.CA



VISITEZ ÉGALEMENT LE SITE OFFICIEL DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.

WWW.ELECTIONSMUNICIPALES.GOUV.QC.CA

Participez au développement de votre communauté en exerçant votre droit de vote!





COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES

Dans le but d'améliorer la collecte des ordures ménagères ainsi que celle des matières recyclables, nous vous demandons de suivre la procédure suivante pour aviser la municipalité si le ramassage ne s'est pas fait chez vous.

En raison du volume de déchets ou des articles de recyclage, l'entrepreneur passe parfois à une heure plus tardive.



Attendez au lendemain de la journée prévue pour la cueillette et contactez-nous par téléphone (450-562-0701 poste 2927) ou par courriel à info@wentworth.ca et indiquez votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

Si vous nous informez dès le lendemain du jour de la cueillette, l'entrepreneur retournera faire le ramassage. Par contre, si vous nous avisez plus tard, le ramassage se fera seulement à la date prévue pour la prochaine collecte.

N'oubliez pas de replacer votre bac après la cueillette. Si vous n'êtes là que les fins de semaine, demandez à un voisin ou à quelqu'un d'autre de le faire pour vous. Non seulement ça pourrait prévenir les accidents, mais ça évite également d'informer les voleurs de votre absence.



SAVIEZ-VOUS QUE...

si l'on considère que le papier peut se recycler de 2 à 5 fois, le recyclage d'une tonne préservera donc environ 3 tonnes de bois et économisera 50 % d'énergie et 90% d'eau.

Source: www.tricentris.com



Centre de santé et de services sociaux d'Argenteuil

Services à la communauté

GRIPPE

Vaccination

INFO-SANTÉ : 8-1-1
infogrippe.gouv.qc.ca

VACCIN GRATUIT

pour les personnes à risque de complications :

- ⇒ Les enfants de 6 à 23 mois et leurs proches
- ⇒ Les proches de bébés de moins de 6 mois
- ⇒ Les femmes enceintes en bonne santé au 2^e et 3^e trimestres de grossesse
- ⇒ Les personnes ayant une maladie chronique ainsi que leurs proches vivant sous le même toit
- ⇒ Les personnes de 60 ans et plus
- ⇒ L'entourage de ces personnes et celui des bébés de moins de 6 mois
- ⇒ Les travailleurs de la santé

Lors de votre vaccination, présentez votre carte d'assurance maladie

| | |
|---------------------|----------------------------------------------------------------|
| LACHUTE | Carrefour d'Argenteuil : 505, av. Béthany |
| de 9 h à 20 h | 8 novembre / 6 décembre |
| de 13 h à 20 h | 1, 15, 30 novembre / 13 décembre |
| de 9 h à 16 h | 7 décembre |
| HARRINGTON | Centre communautaire : 2711, Route 327 |
| de 9 h 30 à 11 h 30 | 2 novembre |
| GRENVILLE | Centre communautaire : 21, rue Tri-Jean |
| de 13 h à 19 h | 14 et 28 novembre |
| GORE | Salle communautaire : 2, ch. Cambria, |
| de 9 h à 15 h | 19 novembre |
| | csssargenteuil.qc.ca |

EXPOSITION D'UNE MURALE RÉGIONALE



La municipalité était fière d'accueillir, le 11 juillet dernier à la salle communautaire de Wentworth, la magnifique exposition « *Portraits et réalités d'Argenteuil d'hier à demain* » de l'artiste muraliste Sophie Stella Boivin

La murale ainsi que les 10 tableaux illustrent l'histoire de la région d'Argenteuil et des neuf municipalités qui la composent. L'environnement exceptionnel du Canton de Wentworth est bien représenté par la richesse de la faune et de la flore qu'on y trouve et par ces gens qui y vivent et qui font la différence. Ces tableaux racontent l'histoire et font vibrer le coeur et l'âme.

MERCI AU GÉNÉREUX DONATEUR QUI A ACHETÉ LE TABLEAU REPRÉSENTANT LE CANTON DE WENTWORTH POUR L'OFFRIR À LA MUNICIPALITÉ.

LA CRÉATION COLLECTIVE DE CETTE ŒUVRE MAGISTRALE À LAQUELLE ONT CONTRIBUÉ 150 PERSONNES DÉMONTRE QUE LORSQUE LES COMMUNAUTÉS TRAVAILLENT ENSEMBLE, ELLES SONT CAPABLES DE BELLES ET GRANDES RÉALISATIONS.



RÉVISION DU CLASSEMENT DE LA PROTECTION INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ



Le classement de la protection des habitations (CPH) est un des classements qu'effectue le Service d'inspection des assureurs incendie à l'intention de ses membres. Il se fait selon une échelle allant de 1 à 5. Un (1) étant la meilleure cote possible alors que cinq (5) dénote l'absence ou la quasi-absence de protection incendie. Le classement reflète la capacité des collectivités à combattre les incendies dans les petits bâtiments (par exemple les maisons individuelles).

Grâce aux investissements faits pour l'achat d'un nouveau camion incendie ainsi que pour la formation des pompiers, des officiers et des opérateurs de pompes, notre classification a été révisée. C'est avec plaisir que nous vous informons que nous sommes passés d'une classe 5 à une classe 3B pour la partie de la municipalité située dans un périmètre égal ou inférieur à 8 km de la caserne des pompiers.

Chaque compagnie d'assurance a sa propre formule pour calculer les capacités de souscription et les taux d'assurance. Toutefois, les classifications sont extrêmement utiles aux assureurs pour déterminer le niveau de risque assurable dans une collectivité donnée.



LORSQUE LA CLASSE DE PROTECTION INCENDIE D'UNE COLLECTIVITÉ S'AMÉLIORE, LES TAUX D'ASSURANCE HABITATION PEUVENT BAISSER ET LES CAPACITÉS DE SOUSCRIPTION PEUVENT AUGMENTER.

CONTACTEZ VOTRE COMPAGNIE D'ASSURANCE!



JUIN 2013
Nomination de Monsieur Brian Morrison
au poste de directeur adjoint au service d'incendie du canton de Wentworth.
TOUTES NOS FÉLICITATIONS!



DÉJEUNER DES POMPIERS

L'événement annuel organisé le 4 août dernier a de nouveau connu un franc succès.

Plus de 150 personnes sont venues déjeuner dans une ambiance festive et ont ainsi participé à cette levée de fonds au profit des organismes de bienfaisance de la région et du service d'incendie de Wentworth. Un montant de 700 \$ a été remis au Centre Récréatif de Wentworth pour l'achat des équipements du parc.

UN GRAND MERCI POUR VOTRE GÉNÉREUSE PARTICIPATION !

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES



EN 2013, LA SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES AURA LIEU DU 6 AU 12 OCTOBRE SOUS LE THÈME

SITÔT AVERTI, SITÔT SORTI!

DES KIOSQUES DE PRÉVENTION SERONT INSTALLÉS CHEZ CANADIAN TIRE À LACHUTE LES 11, 12 ET 13 OCTOBRE

VENEZ NOUS RENCONTRER !

VÉRIFIEZ L'AVERTISSEUR DE FUMÉE PRÉPAREZ UN PLAN D'ÉVACUATION EXERCEZ-VOUS À ÉVACUER



ÉVÉNEMENTS DU MOIS D'AOÛT EN IMAGES

INAUGURATION DE L'ÉCOCENTRE

Le samedi, 3 août dernier avait lieu l'inauguration de l'Écocentre **Les Bons Voisins**, une collaboration des municipalités du Canton de Wentworth, du Canton de Gore et de Mille-Isles.

Des citoyens des trois municipalités étaient présents à l'événement et ont applaudi cette initiative visant le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières. Si vous n'avez pas déjà le dépliant sur les matières acceptées, n'hésitez pas à nous en faire la demande!

L'écocentre abrite également un dôme pouvant accueillir les matières dont vous voulez vous départir et qui pourraient servir à une autre personne. Vous pourrez y retrouver des meubles, des objets d'usage courant, des matériaux de construction en bon état. Tout ça gratuitement, sur simple preuve de résidence.

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET POUR CONNAÎTRE LA LISTE DES MATÉRIAUX ACCEPTÉS.

WWW.WENTWORTH.CA



Des visiteurs des 3 municipalités

La Grange d'échange

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Le 10 août dernier, lors de la journée de l'environnement, la Municipalité du Canton de Wentworth a accueilli des invités de marque tels que M. Éric Pelletier, ingénieur forestier, M. Jean-François Girard, biologiste et avocat, Mme Agnès Grondin, biologiste et M. Daniel Venne, agent de protection de la faune.

Plus de 85 personnes ont assisté aux conférences portant sur l'exploitation forestière, sur l'importance de la protection des bandes riveraines ainsi que sur la gestion des barrages de castors.

Des kiosques d'information sur les matières recyclables étaient également sur place.



Des conférences de qualité

Grande participation des citoyens

Kiosque Tricentris

MERCI À LA CONFÉRENCIÈRE ET AUX CONFÉRENCIERS, AUX TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS AINSI QU'À TOUS LES BÉNÉVOLES QUI ONT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS DE CETTE JOURNÉE.

UN **MERCI SPÉCIAL** AUX MEMBRES DU COMITÉ CCE.

FÉLICITATIONS

aux gagnantes et gagnants des composteurs et des barils de récupération de pluie que nous

MA SANTÉ EN VALEUR EN AUTOMNE—PILATES

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE



Le Pilates consiste en une série d'exercices permettant de rééquilibrer les muscles du corps, de renforcer les muscles trop faibles et de décontracter les muscles trop tendus favorisant un bon alignement de la colonne et le maintien d'une bonne posture générale.

Lundi de 10 h à 11 h Débutant le 16 septembre
Vendredi de 10 h à 11 h Débutant le 20 septembre

Communiquez avec June Parker
450-562-8664 bigred2171@hotmail.com
pour de plus amples informations ou pour vous inscrire!



BRIDGE

Tous les jeudis à 19 h 30

Communiquez avec Doreen Raymond 450-533-4904 pour vous inscrire ou pour obtenir de plus amples informations.

Messes – Église Anglicane St-Aidan's 86, ch. Louisa
Les messes ont lieu les 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois.
Vous êtes tous bienvenus.

Vous désirez être informés des différentes activités de votre municipalité? Inscrivez-vous sur notre site Internet au www.wentworth.ca

Crédit-photos
Aline Gravel